

Nouveau regard sur le financement agricole: pourquoi?



NOUVEAU REGARD SUR LE FINANCEMENT AGRICOLE



NOUVEAU REGARD
SUR LE FINANCEMENT AGRICOLE:
POURQUOI?

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Agence de coopération technique allemande (GTZ)

N° 1

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteurs. Toute demande devra être adressée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

«Nouveau regard sur le financement agricole: pourquoi?» est le premier volume d'une série de publications qui seront produites sous le titre général: «Nouveau regard sur le financement agricole», une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence de coopération technique allemande (GTZ).

La publication passe en revue différentes expériences et expose les problèmes inhérents à l'évolution du financement agricole dans les pays en développement. Un environnement propice, la formulation et la mise en oeuvre de politiques dynamiques, des pratiques bancaires améliorées qui renforcent l'efficacité, la performance et la portée des services financiers agricoles sont estimés indispensables pour accroître la production agricole et réaliser les objectifs de développement socioéconomique. Le cadre directeur présenté dans la première des publications figurant ci-dessous est complété par des débats sur les aspects opérationnels des institutions, sur leur durabilité et sur leur performance.

Les publications seront donc les suivantes:

1. Nouveau regard sur le financement agricole: pourquoi?
2. Le financement agricole: ajuster les politiques
3. Meilleures pratiques de crédit agricole
4. Sources de fonds du crédit agricole
5. Règles prudentielles et contrôle du financement agricole
6. Améliorer les capacités de gestion financière des ménages agricoles

R. A. J. Roberts
Chef
Service de la commercialisation
et des financements
FAO

A. Hannig
Economiste principal
Section systèmes financiers
GTZ

Le financement agricole est à la croisée des chemins. Son objectif et sa direction font à l'heure actuelle l'objet d'une dichotomie qui est le fruit de préoccupations grandissantes concernant la situation alimentaire, dues à la croissance démographique et à la demande mondiale accélérée de denrées, notamment dans les pays très peuplés à faible revenu. Le besoin d'investissements nouveaux et substantiels dans l'agriculture est manifeste¹. Cependant, il est également clair que le nombre de programmes de crédit agricole financés par les bailleurs de fonds va en décroissant et on ne voit guère de signes d'intervention de la part des gouvernements ou des intermédiaires financiers commerciaux, dans de nombreux pays, visant à compenser la diminution des fonds à destiner à la production, à la transformation et à la commercialisation agricoles.

En un moment où augmentent les besoins financiers de l'agriculture, des changements dynamiques et conflictuels se conjuguent pour déterminer une diminution de l'offre de financements agricoles. Une vision plus générale du financement rural a remplacé le modèle traditionnel de crédit agricole ciblé, et l'accent est mis plus fortement aujourd'hui sur la satisfaction de la demande de crédit rural non agricole. La mobilisation de l'épargne locale est perçue comme une importante source de fonds prêtables mais beaucoup reste encore à faire dans ce domaine. Il est estimé que l'application des taux d'intérêt du marché est essentielle pour assurer l'efficacité opérationnelle et la viabilité financière des institutions financières rurales.

On attribue en outre une valeur accrue à l'impact du développement économique de pays très peuplés sur la demande mondiale de produits alimentaires, et aux nouvelles possibilités de développement agricole et aux nouveaux défis issus de l'amélioration des environnements économiques nationaux et internationaux, des meilleurs termes de l'échange pour l'agriculture et de la libéralisation des marchés des produits alimentaires.

¹ FAO, Rapport du Sommet mondial de l'alimentation, novembre 1996 (première partie).

Le développement économique exerce désormais une incidence directe sur les marchés alimentaires mondiaux, comme l'illustre la libéralisation des échanges, une demande plus forte et diversifiée de denrées due à l'accroissement des revenus, notamment en Asie, et l'impact des changements structurels sur les économies en transition de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale et centrale.

Des changements positifs dans les termes de l'échange pour l'agriculture, qui résultent de l'application de taux de change plus favorables, de l'allègement des taxes sur les importations et les exportations, de l'abolition des contrôles sur les prix, etc., créent désormais dans de nombreux pays un environnement commercial plus incitateur qui pourrait contribuer à accroître la rentabilité des opérations agricoles et des investissements dans la technologie. Toutefois, des marchés mondiaux plus libres non seulement offrent des promesses mais imposent aussi des défis: certes, plus de facilités d'accès à ces marchés, mais des défis dus à la concurrence acharnée et aux risques inhérents à leur libération. Dès lors, malgré des aspects positifs, pour de nombreux pays où des progrès restent encore à accomplir, il ne s'agit que d'un pronostic.

vi

Il est paradoxal de constater que, en un moment où les conditions du marché sont favorables à l'expansion de l'agriculture et à sa contribution au développement économique général, et où les institutions financières locales se développent et améliorent leur capacité de mieux servir les populations rurales, les fonds à destiner à l'agriculture font l'objet, dans de nombreux pays, d'une chute précipitée. C'est cette contradiction qui a motivé la décision de jeter un nouveau regard sur le financement agricole.

Dans leur ouvrage «Nouveau regard sur le financement agricole» la FAO et la GTZ se posent la question suivante:

«La rareté actuelle des programmes de crédit agricole (et les fonds de crédit agricole) dans de nombreux pays en développement correspond-elle à une demande effective réduite de crédit agricole ou existe-t-il d'autres mécanismes et conditions politiques, structurels ou opérationnels reconnaissables qui interdisent au crédit d'arriver à la production agricole et aux industries alimentaires connexes? Et si des contraintes

existent et sont identifiables, quelles mesures peut-on proposer aux gouvernements et aux bailleurs de fonds pour les éliminer?»

L'objectif général du programme conjoint FAO/GTZ est d'identifier les politiques, les structures et les procédures susceptibles de permettre au secteur agricole, formé d'entreprises et de petites ménages agricoles, de bénéficier d'un meilleur accès à des services financiers efficaces. Un pas important dans cette direction est de susciter la prise de conscience des gouvernements, du secteur privé, des agences de développement et des bailleurs de fonds internationaux de l'importance d'élaborer et d'appliquer des politiques et des règles de conduite appropriées.

Après une partie introductive, le chapitre I passe brièvement en revue les programmes de crédit agricole mis en oeuvre après la deuxième guerre mondiale, notamment du point de vue des agences de développement et des institutions financières internationales. Il examine la nouvelle approche qui se dissocie du crédit ciblé pour se tourner vers le développement du système financier rural². Il identifie les raisons de l'appui donné dans le passé au crédit ciblé et évoque les motifs de son échec. Il met en évidence les aspects positifs des nouveaux marchés financiers et décrit les changements ultérieurs à apporter pour renforcer leur développement en zone rurale afin que le secteur agricole puisse avoir accès à des services viables et durables. Notamment, à titre d'illustration, il passe en revue les expériences de la FAO et de la GTZ en matière de financement agricole et tire des enseignements de ces expériences.

Le chapitre II décrit les changements intervenus récemment dans les marchés: libéralisation et environnement économique plus favorable, amélioration des termes de l'échange pour l'agriculture et émergence des accords commerciaux mondiaux et régionaux, susceptibles d'accroître la rentabilité de l'agriculture, et, suivant le développement du système financier correspondant, d'améliorer la viabilité des institutions financières et, par là, la prestation de services financiers durables. En outre, le chapitre analyse les changements de la demande de produits alimentaires dues à la croissance accélérée du revenu par habitant dans de grands pays très peuplés d'Asie, et aux profonds changements interve-

² Le système financier comprend les institutions, les marchés et les mécanismes, le cadre juridique et réglementaire et les normes et le comportement du secteur financier.

nus dans les disponibilités alimentaires en raison de la restructuration de la production agricole et des institutions financières appuyant l'agriculture dans les pays en transition de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale et centrale. La situation précaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier est mise en évidence, en particulier en Afrique. Le chapitre se penche aussi sur les promesses et les défis auxquels doivent s'attendre le développement de la technologie agricole et l'adoption de nouvelles technologies par les agriculteurs dans plusieurs parties du monde, à la suite de l'évolution dynamique de la demande effective de produits alimentaires. Il présente un aperçu régional qui met en exergue les différents milieux où se concrétise le développement agricole et où opèrent les services et institutions financières de soutien dans certaines parties du monde.

Le chapitre III introduit un certain nombre de questions de politique et évoque les traits distinctifs du financement agricole dont devront tenir compte les gouvernements, les organismes de développement et les institutions financières pour que les institutions privées et publiques compétitives puissent satisfaire de manière effective les besoins financiers du secteur agricole.

Le dernier chapitre identifie le besoin d'un cadre directeur adéquat pour le financement agricole et présente une brève série d'hypothèses sur le nouveau rôle réduit de l'Etat dans le soutien de la prestation de services financiers ruraux efficaces et durables.



REMERCIEMENTS

Ce document, le premier d'une série, est le résultat d'un travail d'équipe réalisé grâce aux efforts enthousiastes de tous ceux nommés ci-dessous. Les membres de l'équipe appartenant à la GTZ étaient les suivants: Brigitte Klein, Erhard Kropp, Alfred Hannig, Michael Hamp et Roland Gross, alors que les membres du personnel et les consultants de la FAO qui ont contribué sont: Richard Roberts, Pekka Hussi, Anthon Slangen, Åke Olofsson, Elizabeth Coffey, Francesco Proenza, Norman Rask et Robin Johnson.

TABLE DES MATIÈRES

Preface	i
Introduction	v
Remerciements	ix

CHAPITRE I: LES LEÇONS DE L'EXPERIENCE

Expérience generale	1
Expérience de la FAO	7
Améliorer le cadre	
directeur, juridique et institutionnel	10
Développement institutionnel	10
Le système «microbanking» de la FAO	11
Assurances agricoles et assurance récolte	12
Instaurer des liaisons institutionnelles	13
Expérience de la GTZ	14
Expérience et position	
de la GTZ a l'égard du crédit cible	15
Position de la GTZ a l'égard	
du Développement du système financier	17
Coopération technique de la GTZ	18

xi

CHAPITRE II: LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ AGRICOLE

Un environnement propice	23
Les termes de l'échange pour l'agriculture	24
Accords commerciaux mondiaux et régionaux	25
L'offre et la demande de denrées	
et la sécurité alimentaire	26
Le Développement des techniques agricole: les enjeux	28
Régionalisation et possibilités d'évolution structurelle	30

CHAPITRE III: CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT AGRICOLE

Accès de petits agriculteurs aux services financiers	37
Hétérogénéité, caractère saisonnier et durée des prêts agricoles	38
Rentabilité et risques des investissements agricole	40
Garanties des prêts	41
Formation	43

CHAPITRE IV: LE DEFI DU FINANCEMENT AGRICOLE

Rôle de l'agriculture dans l'économie	49
Rôle du financement dans le Développement agricole	50

CHAPITRE V: LE RÔLE DE L'ÉTAT ET LE CHEMIN A SUIVRE

xii Le chemin a suivre?	54
References	57

Encadrés

Encadré 1: Le développement agricole et économique: une perspective en évolution	3
---	---

CHAPITRE I



Il paraissait simple, il y a 40 ans, lorsque le crédit était considéré comme un élément fondamental d'une enveloppe d'intrants nécessaire pour promouvoir la production agricole (Adams, 1995).

EXPERIENCE GENERALE

Les premiers programmes de crédit agricole ont fait l'objet d'un nombre d'hypothèses naïves et l'environnement du marché dans lequel ils se réalisaient était nettement défavorable. C'est ainsi que, dans les années 1950 et 1960, beaucoup de ces programmes financés par des bailleurs de fonds et des gouvernements ont cherché à encourager l'adoption de nouvelles technologies et à accroître, par là, la production agricole. Ils étaient induits par l'offre et destinés à des bénéficiaires et/ou visaient des produits spécifiques, et les emprunteurs jouissaient souvent de taux subventionnés. Cependant, ces programmes n'ont traduit ni l'aspect fondamental de la productivité et de la rentabilité de l'utilisation d'intrants à des niveaux de gestion agricole extrêmement variés, ni les importants signaux que lancent aux prêteurs les agriculteurs acceptants d'investir une partie au moins de leurs propres ressources dans l'achat d'intrants améliorés (Roberts, 1975).

En outre, les programmes de crédit visaient un secteur agricole pour qui, dans de nombreux pays, les termes de l'échange étaient nettement négatifs. La combinaison de régimes défavorables de taux de change, de taxes et de tarifs douaniers qui pénalisaient l'exportation et/ou l'importation, et de contrôles des prix sur les biens intérieurs, a déprimé les gains en agriculture (voir encadré 1, Schiff et Valdes, 1995). Cependant les nouvelles technologies et les enveloppes d'intrants n'étaient pas assez rentables aux prix du marché en vigueur. Certes, on a pu persuader les agriculteurs d'accepter les nouvelles technologies en leur accordant des taux de prêt subventionnés et des arrangements de crédit concessionnels qui n'insistaient pas trop sur le remboursement de l'emprunt, mais ils n'étaient pas tenus à s'en servir si les subventions ou les crédits concessionnels venaient à manquer. Les banques centrales offraient souvent

aux banques des facilités de réescompte concessionnels pour la prestation des services financiers à des groupes cibles de la population et pour des produits agricoles stratégiques, alors que les intrants et le crédit faisaient souvent partie intégrante d'un ensemble de services publics de vulgarisation, de moyens de production et de services de commercialisation.

Les résultats étaient à prévoir. Les évaluations des années 1960 et 1970 (Adams, *et al*, 1984) ont accusé les programmes de crédit agricole d'avoir avantagé en premier lieu les gros exploitants, d'avoir affecté de fortes sommes de crédit à d'autres usages (fongibilité de l'argent), d'avoir évincé les autres sources de financement (manque de mobilisation de l'épargne), de n'avoir pas encouragé la diffusion soutenue des nouvelles technologies parmi les agriculteurs, de n'avoir consenti aux banques que de faibles revenus, et de n'avoir pas satisfait tous les besoins financiers des ménages agricoles lesquels portaient aussi sur des activités non agricoles et hors exploitation. De ce fait, l'intérêt pour les programmes de crédit agricole s'est estompé et, au milieu des années 1980, les financements accordés par les gouvernements, et notamment les bailleurs de fonds, en faveur de l'agriculture avaient fléchi.

2

En bref, les décideurs avaient réservé au crédit agricole une place de premier plan dans la planification et la gestion de l'économie mais avaient esquivé les règles du marché. Les résultats ont été dans l'ensemble décevants. On avait confondu les préoccupations relatives à la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire et au développement agricole. Les programmes publics de crédit ciblé ont été responsables du manque d'efficacité, des hauts coûts de fonctionnement, de la faiblesse des taux de recouvrement des prêts et de l'absence des services financiers, ainsi que de l'allocation généralement inadaptée des ressources financières.

Vers la fin des années 1980, un grand nombre de problèmes structurels relatifs au crédit agricole avaient été reconnus et on s'est employé à les affronter. Le crédit agricole tendait à se transformer en financement rural et la même institution financière soutenait les activités agricoles et les activités rurales non agricoles et intervenait dans la mobilisation de l'épargne locale. Les taux d'intérêt positifs réels prédominaient de manière croissante, les prêts étaient induits par la demande et les institutions financières étaient évaluées en fonction de leur viabilité. La nouvelle approche du développement du système financier, qui est née dans

Encadré 1

Le développement agricole et économique: une perspective en évolution

Un pays qui veut accélérer sa croissance agricole et économique et avoir moins de pauvres devra arrêter d'imposer à l'agriculture des taxes plus lourdes qu'à d'autres secteurs (Schiff, Valdes, 1995).

Telle est la brève conclusion d'une étude de la Banque mondiale couvrant 18 pays et portant sur les politiques des prix et sur d'autres interventions en matière d'agriculture en 1960-85. D'après les théories conventionnelles en vigueur au cours des années 1960 et 1970, la promotion de l'industrie aux dépens de l'agriculture ne sacrifierait qu'un pourcentage négligeable de la production générale. Les pays examinés faisaient l'objet d'interventions à tous les niveaux et les préjugés contre l'agriculture allaient des plus tenaces aux faibles. L'intervention de l'Etat était soit directe par le biais des politiques du secteur agricole (contrôle des prix, taxes ou contingents d'exportation, subventions ou taxes d'importation, etc.) soit indirecte par des politiques macroéconomiques et la protection industrielle.

Les politiques indirectes étaient les plus répressives, causant une réduction moyenne des prix agricoles de 22 pour cent. L'intervention directe a provoqué une dépression ultérieure de 8 pour cent portant le total du fléchissement à 30 pour cent, ce qui n'est certes pas une situation propice à la croissance, comme l'assuraient les pays faisant partie du groupe aux préjugés les plus tenaces mais dont les taux de croissance agricole n'atteignaient que la moitié de ceux du groupe plus impartial (2,7 pour cent contre 5,2 pour cent).

Depuis la moitié des années 1980, les stratégies de développement économique ont subi une profonde évolution, manifestant une plus grande ouverture de l'économie et un changement dans la conception du rôle de l'Etat en général, qui ont entraîné la libéralisation du marché et du commerce et, partant, un fort affaiblissement des préjugés contre l'agriculture dans de nombreux pays.

les années 1990, met le secteur financier au centre du processus de développement. Par l'intégration de ses différents sous-systèmes et composants, il remplit ses fonctions essentielles de création de l'argent et du crédit, de transformation des risques financiers, des échéances et des montants, et de transmission des paiements.

L'approche du système financier poursuit le double objectif de créer une infrastructure pour la prestation de services d'intermédiation financier efficaces et de mettre en place des institutions financières performantes et viables. Dans de nombreux cas, le système financier gagnerait à être élargi par la multiplication des produits financiers offerts, et approfondi en accroissant la portée des institutions financières en vue d'atteindre de nouveaux groupes de consommateurs. Les aspects fondamentaux sont la portée, la viabilité et la performance, sans négliger toutefois l'orientation vers le marché, la décentralisation et la mobilisation de l'épargne.

Une approche globale s'impose vis-à-vis des institutions, des instruments et des procédures à tous les niveaux et dans tous les segments des marchés financiers, à savoir au niveau macro (banque centrale, taux de change, mobilisation de l'épargne nationale et cadre juridique, réglementaire et de contrôle), au niveau du secteur financier (secteur financier formel, semi formel et informel), au niveau institutionnel (efficacité de l'intermédiation, viabilité financière et services financiers) et au niveau de la demande (caractéristiques, bancabilité et attitude financière d'une clientèle diversifiée).

4

En outre, les termes de l'échange se sont récemment améliorés pour l'agriculture du fait que de nombreux gouvernements ont abandonné les politiques de substitution des importations et les mesures punitives pour adopter un cadre directeur économique plus favorable pour l'agriculture dans le contexte de l'ajustement structurel.

Ces changements devraient se poursuivre, et la libéralisation progressive des marchés agricoles consentie grâce au GATT et aux accords de marché libre régionaux devrait éliminer de nombreuses restrictions commerciales à l'adoption d'une technologie d'accroissement de la production agricole. Cependant, au sein de ce nouveau cadre financier et commercial amélioré, de nombreux bailleurs de fonds visent de plus en plus le financement des micro-entreprises des pauvres, et manifestent une forte tendance à collaborer avec des ONG oeuvrant en milieu urbain et choisies comme institutions intermédiaires. Pour un grand nombre de raisons, l'agriculture continue à être désavantagée par rapport au passé. C'est ainsi que, dans les années 1990, le volume des prêts agricoles de la Banque mondiale n'était que le tiers de celui des 10 années précédentes.

On ne voit guère de signes que les gouvernements et/ou les banques commerciales privées interviennent pour compenser la réduction des financements des institutions internationales.

Bien que l'on comprenne mieux de nos jours l'importance du secteur financier pour le développement agricole, un profond désaccord règne quant à la manière dont ce rôle pourrait se concrétiser. Autrefois prédominait la provision de crédit ciblé destinée à des groupes cibles, alors que dans la nouvelle approche du développement du système financier, le fonctionnement et la viabilité des institutions financières sont considérés comme les éléments clés de la prestation permanente de services.

La plupart des changements ont résulté, ou résulteront, en une performance budgétaire améliorée des institutions financières, une allocation plus rationnelle des fonds prêtables, avec l'inclusion du financement des activités non agricoles des ménages agricoles et des micro-entrepreneurs ruraux et la provision de services d'épargne, ainsi qu'en une meilleure perception générale du rôle du crédit dans le processus de développement. Dans les marchés financiers, les institutions financières privées sont «guidées, récompensées et disciplinées par les forces du marché», les activités financières se conforment aux possibilités économiques plutôt qu'elles ne les dirigent, et l'intermédiation financière renforce l'efficacité de la répartition des ressources entre les unités économiques excédentaires et déficitaires, et se soucie en premier lieu d'instaurer des relations durables entre les intermédiaires financiers, les déposants et les emprunteurs solvables (Adams, 1995).

Le crédit agricole ciblé, qui a longtemps bénéficié d'une grande popularité auprès des institutions de développement et des gouvernements, repose sur l'intervention publique face aux imperfections des marchés aussi bien financiers que non financiers (les économies planifiées en sont un exemple extrême). Du fait que de nombreux petits exploitants ne peuvent accéder aux services bancaires, il est estimé que les programmes publics de crédit ciblé pourront combler ces lacunes du marché. En outre, on a souvent recouru aux subventions pour inciter les emprunteurs ciblés à entreprendre des activités de production spécifiques et pour compenser la faible productivité des facteurs de production des investissements agricoles. La facilité et la rapidité avec lesquelles est déboursé ce crédit dirigé et sa capacité de cibler la clientèle et les activi-

tés de prêt ont contribué ultérieurement à sa popularité et à son emploi comme outil de développement.

Dans les programmes de crédit ciblé, les banques publiques spécialisées ré-prêtent pour répondre aux besoins de groupes cibles et pour financer la production de denrées prioritaires, et/ou ont accès pour ce faire aux facilités de réescompte des banques centrales. Le crédit saisonnier fait partie intégrante de l'ensemble de technologies recommandées et d'intrants agricoles, et a souvent été géré par les services de vulgarisation, alors que les remboursements de prêts ont été liés aux structures publiques de commercialisation.

6 Le crédit ciblé a pour objectif implicite de compenser les effets de politiques agricoles adverses et d'interventions restrictives dans la commercialisation et la fixation des prix des produits agricoles. Du fait que de nombreux programmes de crédit ciblé étaient mis en oeuvre dans un environnement commercial nettement défavorable (termes de l'échange fortement négatifs pour l'agriculture), ils étaient destinés à n'avoir qu'un modeste succès ou à se solder par un échec, ce qui a entraîné leur défauteur dans les décennies qui suivirent. Ces dernières années, dans le cadre général de libération du marché, des programmes d'ajustement structurel et des réformes du secteur financier ont été introduits par le FMI et la Banque mondiale dans la plupart des pays en développement. Ces mesures ont exercé une influence profonde sur l'environnement macroéconomie et du secteur agricole. Les programmes se sont accompagnés de la privatisation de l'économie et, qu'ils aient ou non été réalisés parallèlement à la réforme des banques agricoles publiques ou autres, ils ont permis la naissance d'intermédiaires financiers non bancaires privés et souvent semi formels, qui aspirent à satisfaire les besoins de services financiers, notamment d'épargne et de crédit, de la population rurale.

Les besoins spécifiques en services financiers du secteur agricole exigent une approche systémique qui embrasse tous les niveaux du secteur financier (formel et informel). Cette vaste approche du développement du système financier englobe les institutions, les instruments et les procédures, à tous les niveaux et dans tous les segments du marché financier rural, aussi bien au plan de l'offre (niveaux macro, sectoriel et institutionnel) que de la demande.

Il est reconnu que les opérations de crédit agricole et les autres services financiers destinés aux petits exploitants et aux petits entrepreneurs ruraux ne peuvent agir isolément mais dépendent de politiques macro-économiques, agricoles et financières favorables, ainsi que d'un cadre juridique adapté au développement du secteur privé.

L'approche du développement du système financier rural met en question un grand nombre des principes fondamentaux qui dictent l'emploi du crédit agricole ciblé. Il est estimé désormais que même les petits exploitants pauvres sont une source potentielle d'épargne, ce qui réduira la dépendance exclusive vis-à-vis du financement extérieur des investissements agricoles. Cette approche met à juste titre l'accent sur le rôle essentiel de l'intermédiation financière dans la mobilisation de l'épargne locale à des fins d'emprunts; le financement informel est considéré comme une source de financement complémentaire plutôt qu'usuraire et nuisible; la discipline du marché est renforcée pour les institutions financières et pour les clients par l'établissement de taux d'intérêt positifs tant pour l'épargne que pour le crédit; et la réforme du secteur financier est considérée comme indispensable pour améliorer la performance et accroître la portée des institutions financières, les principaux objectifs du développement du système financier.

EXPÉRIENCE DE LA FAO

Les activités de financement agricole et rural de la FAO ont poursuivi leur évolution au cours des décennies écoulées, conformément aux changements intervenant dans les environnements politique, économique et social des pays en développement et aux tendances de la réflexion sur le développement des organisations internationales. Cependant, l'accent a continué à porter en premier lieu sur la fourniture de conseils techniques visant à renforcer les institutions financières et à assurer aux petits exploitants et aux populations rurales des pays en développement un accès aux services bancaires.

Au début des années 1970, la FAO a collaboré avec une importante banque d'épargne italienne (CARIPL0) à la préparation d'une étude sur les facteurs clés qui jouent dans la mise en place de marchés financiers

ruraux robustes. Cette étude, qui s'est largement inspirée d'activités de terrain menées en Zambie et, dans une mesure moindre, au Soudan, et des résultats de la *Spring Review of Small Farmer credit* de l'USAID, a été parmi les premières initiatives qui ont mis en évidence l'importance de la mobilisation des épargnes locales. Les résultats de l'étude FAO/CARIPLO ont été présentés dans un document d'information (*Agricultural credit for development*) préparé pour la Conférence mondiale sur le crédit agricole de 1975, comme il sera mentionné ci-après.

8

A la fin des années 1970 et pendant les années 1980, la FAO a appuyé la création d'unités spéciales auprès de banques centrales pour surveiller et gérer des activités de financement agricole en Gambie, Somalie, Tanzanie et Ouganda, par exemple. La FAO fournissait une assistance technique et des services de formation dans le cadre d'un effort général visant à améliorer la discipline financière, à renforcer la compétence technique du personnel chargé des financements agricoles, à améliorer la collecte de données sur d'importantes variables financières, à stimuler l'adoption de principes bancaires judicieux et à minimiser l'influence des interventions politiques dans l'octroi de prêts agricoles. La plupart de ces unités continuent à opérer aujourd'hui, encore que leur rôle ait évolué, et contribuent encore activement à la formulation des politiques de crédit agricole et de financement rural.

Vus rétrospectivement, ces premières initiatives présentent malheureusement un grand nombre de lacunes. Elles ont sous-estimé l'importance de trois facteurs qui, pendant de nombreuses années, ont miné les efforts visant à étendre et à améliorer les services financiers ruraux offerts aux petits agriculteurs. Tout d'abord, elles se sont concentrées exclusivement sur les programmes de crédit agricole, alors qu'aujourd'hui il est largement reconnu qu'en l'absence d'institutions financièrement viables et durables, tous les programmes de crédit sont voués à l'échec, et que la durabilité des institutions financières est étroitement liée à l'existence d'un portefeuille de prêts diversifié qui ne repose pas sur un seul secteur spécifique. En deuxième lieu, l'importance des coûts de transaction, notamment pour les petits paysans, et la restriction que ces coûts imposent à la rentabilité des prêts à l'agriculture, ont été gravement sous-évaluées. Troisièmement, il n'a pas été suffisamment tenu compte de la tendance qu'ont les considérations politiques à apparaître sournoisement

ou à se manifester à l'improviste, compromettant la viabilité financière des institutions publiques.

Au fil des ans, les activités de développement institutionnel de la FAO ont évolué de diverses manières importantes. Les services d'assistance technique offerts par l'Organisation mettent désormais l'accent sur les aspects suivants:

- a) Avis de politique financière rurale, par la promotion d'un dialogue efficace entre le secteur public, le secteur privé et les bailleurs de fonds, et visant la formulation de politiques appropriées et la création d'institutions financières aptes à fournir des services financiers aux populations rurales.
- b) Viabilité financière, en tenant compte du fait que le recours à des palliatifs pour offrir du crédit à un groupe cible, sans une structure de gestion administrative adéquate (suffisamment indépendante des interventions politiques, par exemple), ou à des taux d'intérêt subventionnés qui ne permettent pas à l'institution de couvrir ses frais, est destinée à l'échec et mène au gaspillage des ressources.
- c) Autonomie, en reconnaissant que ce sont les administrateurs locaux, et non les conseillers extérieurs à long terme, qui doivent absorber et introduire les changements nécessaires dans leur institutions financières. Le soutien technique est fourni principalement au travers de consultations à court terme, de cours de formation spécialisée et de visites du personnel à certaines des principales institutions qui promeuvent l'expansion des services financiers ruraux dans les pays en développement (CTPD - Coopération technique entre pays en développement).
- d) Expérimentation et innovation, en reconnaissant que d'importants défis devront encore être relevés en termes de planification et d'extension des dispositifs de prêt aptes à mieux servir les communautés rurales à un prix raisonnable.

L'orientation technique des activités de l'Organisation s'est centrée sur les actions suivantes:

- a) Améliorer le cadre directeur, juridique et institutionnel pour fournir progressivement et de manière durable des services financiers à la population rurale.

- b) Aider les institutions financières à renforcer et à développer leurs opérations en zone rurale, en fournissant des services efficaces de formation spécialisée, en abaissant les frais de transactions et en réalisant des économies d'échelle, deux facteurs cruciaux de tout effort d'offrir des services à un grand nombre d'agriculteurs à un coût raisonnable.
- c) Constituer des réseaux performants pour l'échange d'information entre les institutions financières nationales et entre ces institutions et la FAO et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

AMÉLIORER LE CADRE DIRECTEUR, JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

10

Des ateliers sur la politique financière rurale ont été organisés dans plusieurs pays (Equateur, Egypte, Laos, Madagascar, Mali, Rwanda et Viet Nam), qui ont contribué à la formulation de politiques financières rurales améliorées, la mise en place d'un cadre juridique plus approprié, la restructuration des banques publiques de développement agricole, l'établissement de liens entre les banques et différents intermédiaires financiers ruraux décentralisés et à assise communautaire, la mobilisation et la sauvegarde de l'épargne et l'application de taux d'intérêt couvrant tous les coûts de transaction. Analysées rétrospectivement, un grand nombre de ces initiatives ont identifié correctement ce qu'il fallait faire sous l'angle des politiques et des procédures pour assurer un développement institutionnel judicieux. Cependant, les recommandations formulées à l'époque ont perdu leur efficacité face à l'environnement macroéconomie défavorable, à l'absence de concertation entre le ministère de l'agriculture et les autorités monétaires, telles que le ministère des finances et la banque centrale, au manque de coordination entre les bailleurs de fonds et le gouvernement et à la faible rentabilité des investissements agricoles et ruraux.

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Dans les années 1980, une assistance a été fournie à plusieurs banques en matière de procédures d'octroi de crédit, d'évaluation de projets d'in-

vestissement susceptibles d'être financés, de systèmes informatiques de gestion, d'informatisation des opérations bancaires, de vérification des comptes et de formation du personnel.

Plus récemment, les efforts de développement institutionnel ont porté aussi sur la fourniture d'un soutien spécialisé aux projets en cours financés par le PNUD, le FENU, la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux. En Guinée, au Sénégal et au Burkina Faso, par exemple, la FAO a promu et facilité le transfert des responsabilités en matière de crédit (responsabilités souvent trop lourdes pour des agences d'exécution de projet non spécialisées) à des institutions appropriées existantes. En Turquie, l'appui de la FAO à la Banque agricole de Turquie en matière de systèmes informatiques de gestion, de vérification des comptes, de valorisation des ressources humaines et de développement de succursales a permis à cette institution de s'adapter à la compétitivité du nouvel environnement et d'appliquer des normes bancaires européennes.

LE SYSTÈME «MICROBANKING» DE LA FAO

11

Une importante orientation de la nouvelle optique de la FAO au plan du développement institutionnel a consisté dans la mise au point d'un logiciel bancaire pour les petits et moyens intermédiaires financiers. Le système «Microbanking» de la FAO est un logiciel d'avant-garde qui associe le traitement des transactions en temps réel, la comptabilité générale et la saisie des informations à un matériel à faible coût. Le système intègre les prêts, les comptes d'épargne, les dépôts à terme, les comptes en actions (pour les coopératives de crédit), les informations sur les clients et le grand livre en une seule enveloppe intégrée. C'est un système économique qui vise à réduire les dépenses et à accroître l'efficacité de gestion des opérations financières, notamment au niveau des intermédiaires décentralisés locaux.

Le logiciel a été introduit en 1988 et renforcé grâce à une série de projets exécutés par la FAO pour atteindre son niveau de perfectionnement actuel. Au début de 1998, plus de 1 000 unités avaient été installées dans quelque 26 pays. La majorité se trouve dans les pays en développement

d'Asie mais le système a également été lancé dans d'autres régions, notamment en Afrique, en Amérique latine et centrale, aux Caraïbes, en Europe orientale et centrale et en Russie.

Comme tout logiciel bancaire, le système «Microbanking» de la FAO a besoin d'experts locaux formés et compétents capables de guider les usagers dans l'installation, l'apprentissage, la recherche de solutions et la conception de programmes aptes à répondre à de nouveaux besoins. C'est pourquoi la FAO met fortement l'accent sur la formation et la valorisation du personnel afin de satisfaire à ces exigences. Elle a également contribué à l'institution de petites entités capables de fournir des services de soutien aux usagers du système.

ASSURANCE AGRICOLES ET ASSURANCE RÉCOLTE

12

Les assurances agricoles jouent un rôle limité en agriculture, notamment pour les petits exploitants. Toutefois, leur application dans des situations données dépend de leur capacité de représenter le moyen le plus économique d'affronter un risque donné. Cependant, pour être efficaces elles devront se conformer aux systèmes d'assurance, de tenue des livres et de comptabilité en vigueur pour profiter des structures existantes. Par ailleurs, les opérations d'assurance agricole exigent certaines compétences spécifiques. Cette exigence pourra être partiellement satisfaite à l'aide de manuels, mais l'observation personnelle de programmes d'assurance récolte réussis serait également utile. Ces dernières années, la FAO a organisé à cet effet des visites de terrain à l'intention de fonctionnaires chargés d'assurances agricoles provenant du Nigéria et de l'Iran, aux Etats-Unis et en Australie respectivement.

Un domaine particulièrement intéressant, à cet égard, est le système d'expertise, y compris l'évaluation et l'attribution des pertes. La FAO a publié des guides de formation en la matière. Ils sont conçus de manière à convenir aussi bien aux écoles qu'à l'étude personnelle. En ce qui concerne la planification de l'assurance récolte, la FAO a publié un ouvrage intitulé «*Strategies for crop insurance planning*» qui est disponible en anglais, français et espagnol. Cette publication décrit dans quelles situations l'assurance récolte est recommandée et à la portée de

l'agriculteur. Dans les cas de transactions, comme la vente ou l'acquisition d'une police d'assurance, une terminologie spécifique est nécessaire. La FAO a préparé à cette fin un Glossaire de termes des assurances agricoles et des financements ruraux.

INSTAURER DES LIAISONS INSTITUTIONNELLES

A la suite d'une série de séminaires régionaux tenus sur le thème du crédit au service des petits exploitants (1972-75) et de la Conférence mondiale sur le crédit en faveur des exploitants dans les pays en développement (Rome, 1975), la FAO a élaboré son Programme de développement du crédit agricole (SACRED, *Scheme for Agricultural crédit Development*) en tant que tribune pour l'échange d'informations et d'expériences à l'intention de tous ceux qui s'intéressent et participent à la création et à la mise en oeuvre de services financiers en zone rurale. Initialement, le SACRED a joué un rôle déterminant dans la mobilisation de ressources pour l'assistance technique destinée aux institutions financières rurales des pays en développement, par le biais des réseaux d'associations régionales de crédit agricole (ARCA, *Regional Agricultural crédit Associations*), qui servent de mécanisme de vulgarisation pour le SACRED. Les premiers membres des ARCA étaient des banques publiques de développement parmi lesquelles figuraient des banques de développement agricole spécialisées, des banques centrales, des banques commerciales publiques, des banques coopératives et des services gouvernementaux connexes, qui s'occupaient de l'octroi de crédit aux petits agriculteurs. A quelques rares exceptions près, la composition des adhérents est restée inchangée et, de ce fait, ne reflète pas l'image réelle des nouvelles institutions décentralisées et du secteur privé qui interviennent à l'heure actuelle dans l'intermédiation financière rurale.

Aujourd'hui, il existe trois associations régionales, AFRACA en Afrique, APRACA en Asie/Pacifique et NENARACA au Proche-Orient et en Afrique du nord. En outre, la FAO a noué des relations de travail étroites avec l'Association latino-américaine d'institutions pour le financement du développement (ALIDE) qui existait déjà à l'époque de la promotion des ARCA. La FAO a joué un rôle déterminant pendant les

premières années de mise en route des ARCA en faisant appel aux membres de son personnel en poste dans les régions respectives pour qu'ils agissent en qualité de secrétaires généraux de ces associations. La FAO a également mis à disposition d'AFRACA et d'APRACA des services de cadres associés. Depuis le démarrage des ARCA, la FAO a appuyé financièrement des activités de formation organisées dans le cadre de la Coopération technique parmi les pays en développement (CTPD). Ce programme de visites d'échange du personnel bancaire a connu un grand succès, aussi bien en tant que tel que pour son rôle catalytique, et ses activités se sont poursuivies au fil des ans, même après que les ARCA ont accru progressivement leur indépendance financière et opérationnelle vis-à-vis de la FAO. Récemment, les ARCA ont pu diversifier leurs programmes de coopération technique en s'associant à d'autres organisations internationales de développement et de financement, notamment le FIDA et la GTZ.

La FAO continue à travailler en étroite collaboration avec les ARCA. Dans le cadre d'une initiative récente, l'organisation des consultations techniques du SACRED est devenue une activité conjointe FAO/ARCA, une institution membre de l'ARCA jouant le rôle d'hôte. Initialement, les consultations du SACRED (dont six ont eu lieu entre 1976 et 1995) ont été organisées en tant que réunions officielles de la FAO à Rome. La première consultation tenue suivant la nouvelle formule a été organisée à Téhéran, Iran, en mai 1997 à l'occasion de l'assemblée générale d'APRACA, la Banque agricole de la République islamique d'Iran jouant le rôle d'institution hôte locale.

EXPÉRIENCE DE LA GTZ

La GTZ s'occupe essentiellement de coopération technique à l'intention, en premier lieu, des petits exploitants. Le financement des bénéficiaires des projets représentait normalement une seule composante d'une enveloppe de services fournis au titre de projets de développement rural. Cette enveloppe, qui avait pour objectif l'accroissement de la production et de la productivité, comprenait des activités de vulgarisation agricole, la fourniture de facteurs de production agricole et la mise en place de structures de commercialisation.

La composante de crédit agricole des activités de la GTZ a évolué dans le temps. Jusqu'au début des années 1980, elle prenait normalement la forme d'une assistance technique fournie aux banques de développement, de fonds des crédits destinés aux emprunteurs agricoles (octroyés en tant que programmes alimentaires et des engrais, par exemple), ou de fonds de garantie des crédits fournis aux institutions financières pour assurer leurs prêts agricoles. Parfois, elle a été offerte en tant que contribution de la GTZ au capital de démarrage non remboursable des institutions financières pour les aider à s'établir et à se capitaliser .

A partir du début des années 1980, la GTZ a compté de manière croissante sur les marchés financiers locaux en tant que fournisseurs de ressources à prêter à la clientèle cible de ses projets de développement. Les activités de la GTZ ont visé tant le renforcement des institutions financières existantes que l'établissement de nouvelles. A cet égard, l'approche du crédit agricole et du financement rural adoptée par la GTZ a reflété la nouvelle tendance vers le développement du système financier plutôt que le crédit ciblé, tendance qui a été décrite plus haut.

EXPÉRIENCE ET POSITION DE LA GTZ A L'ÉGARD DU CRÉDIT CIBLE

Pour appuyer des services de crédit durables, la GTZ s'est attachée à opérer par le biais des institutions publiques de financement du développement, les banques agricoles spécialisées, les coopératives à objectifs multiples, les coopératives de crédit et d'épargne ou les associations villageoises de crédit. Pendant les années 1960 et 1970, en vertu de l'approche du crédit induit par l'offre, des capitaux extérieurs étaient fournis au secteur agricole et l'on appliquait des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché.

Déjà dans ses activités d'assistance technique aux institutions de financement agricole de l'époque, la GTZ aussi visait l'amélioration de la qualité et de la motivation de la direction et du personnel bancaire outre la fourniture de capitaux extérieurs à des fins de crédit. Le renforcement des institutions et la valorisation des ressources humaines constituaient donc une priorité pour la GTZ même avant l'avènement de la nouvelle

optique du marché financier dans les années 1980 et celle du système financier des années 1990.

Les enseignements tirés de près de trois décennies de crédit ciblé fourni aux projets de développement suivent de près ceux décrits plus haut. Les institutions pratiquant le crédit agricole ont accumulé des pertes dues au non-recouvrement des prêts et appliqué des techniques de crédit inappropriées, tandis qu'une énorme inflation érodait leur capitaux. En outre, les objectifs inflexibles d'un cadre directeur et juridique inadapté et le manque d'autonomie institutionnelle ont contribué à la mauvaise performance financière. Plus particulièrement, la viabilité institutionnelle était souvent négligée; les mesures de gestion des risques étaient inexistantes ou inadéquates; le crédit s'offrait à des taux d'intérêt subventionnés surtout à de grandes entreprises agricoles; les prêts étaient alloués de manière incorrecte ou non rentable ou étaient mal utilisés; les programmes de crédit standardisés ne répondaient pas aux besoins hétérogènes des petits agriculteurs; et les taux d'intérêt subventionnés bloquaient l'émergence de marchés financiers ruraux robustes, encourageaient l'indiscipline dans le remboursement des prêts, empêchaient les banques de recouvrer leurs coûts et décourageaient la mobilisation de l'épargne locale.

16

Au début des années 1980, la GTZ a introduit des changements fondamentaux dans sa politique de développement et de financement ruraux en faveur de ses pays en développement partenaires, abandonnant notamment le crédit agricole pour passer au financement rural. Trois leçons tirées des expériences passées ont guidé ce changement.

En dehors du cadre des institutions de crédit agricole du secteur public, il existait un système complexe de rapports financiers informels et semi-formels et de techniques novatrices dans les zones rurales qui n'était pas lié aux initiatives de développement publiques ou privées. Or tout effort de développement, de planification et de formulation des politiques du secteur financier dans ces zones devrait avoir pour point de départ les besoins et les options financiers de la population rurale. Le développement du financement rural devrait avoir pour principal objectif de promouvoir la prise de décisions financières plus judicieuses et la responsabilité conjointe des clients par la fourniture de services financiers au travers d'intermédiaires locaux et décentralisés.

Ce sont là de nouvelles conceptions qui ont eu des effets d'une vaste portée sur tous les types de projets de la GTZ incluant une composante de financement agricole. Il est désormais reconnu qu'un système financier intégré et efficace est un objectif politique fondamental pour le développement économique et social. Cette nouvelle approche est exposée ci-dessous en détail.

POSITION DE LA GTZ A L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME FINANCIER

A l'heure actuelle, la GTZ réalise des projets qui améliorent les conditions d'accès à une large gamme de services financiers, y compris la mobilisation de l'épargne, pour les petits agriculteurs, les micro-entrepreneurs et d'autres groupes défavorisés de la population rurale. Certains projets d'assistance technique de la GTZ fournissent encore des crédits complémentaires, mais elle tend en général à établir des liens avec les institutions financières locales en vue d'en obtenir des services financiers à l'appui de ses projets de développement. Les contributions actuelles de la GTZ au développement du financement agricole peuvent être considérées sous trois aspects.

Pour les projets de production agricole et de développement rural régional intégré, les demandes de crédit de la clientèle cible de la GTZ sont acheminées vers des institutions financières hors projet qui ont des ressources à destiner au crédit. Les institutions financières qui servent la clientèle cible de la GTZ reçoivent de cette dernière un appui technique pour leur permettre d'instituer des services et des marchés d'intermédiation financière efficaces. Des fonds de projet destinés au financement de buts divers sont encore disponibles d'une manière limitée mais ne sont gérés par le projet lui-même que dans de rares cas et en collaboration avec des institutions financières existantes.

Conformément aux directives du BMZ (Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung), la GTZ considère le renforcement du système financier comme une condition préalable au processus de développement socioéconomique global, car il joue un rôle clé dans le développement du secteur privé, dans la création d'emplois et

de revenu, dans la lutte contre la pauvreté, et dans le renforcement du rôle des femmes et l'amélioration de leur situation économique.

L'expression «système financier» telle qu'elle est utilisée par le groupe BMZ/GTZ, et comme définie ci-dessus, couvre les institutions, les marchés et les instruments, l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que les normes et la conduite du secteur financier.

COOPÉRATION TECHNIQUE DE LA GTZ

L'assistance technique de la GTZ en matière de financement agricole et rural, qui visait autrefois à appuyer les banques de développement traditionnelles, s'adresse désormais aux institutions rurales formelles de microfinance, aux institutions financières informelles et semi-formelles locales ainsi qu'aux décideurs. L'accent est mis sur la création de services efficaces de prêts et de collecte de dépôts auprès d'institutions viables et décentralisées. Les activités de la GTZ dans ce cadre sont les suivantes:

18

- Fourniture de services consultatifs pour la réorganisation des banques de développement agricole du secteur public.
- Offre de services consultatifs aux institutions rurales de microfinance.
- Liaison entre les institutions financières formelles et les associations locales d'épargne et de crédit, souvent avec l'appui d'organisations non gouvernementales (ONG).
- Fourniture de services consultatifs pour l'élaboration d'un cadre du secteur financier (à la banque centrale, par exemple).

Les projets de coopération technique de la GTZ dans les différents pays visent d'une part la promotion d'intermédiaires financiers formelles, semi-formelles ou informelles du premier niveau et, d'autre part, des institutions financières du deuxième niveau. D'autres projets appuient les associations régionales de crédit agricole en Afrique et en Asie et fournissent une assistance technique au développement global du système financier.

Dans certains cas, l'échec des banques de développement agricole a été attribué à l'inefficacité et à l'inefficience de l'intervention directe de l'Etat. Désormais, de nouvelles institutions financières privées, à vocation non bancaire ou quasi-bancaire, reçoivent une aide qui leur permet d'offrir aux micro-entrepreneurs, aux femmes et aux autres groupes défavorisés un accès au crédit et à d'autres services financiers. La GTZ investit également des montants limités dans ces institutions et envisage de transférer à l'avenir ses actions aux institutions de promotion du secteur.

Dans le cadre de cette nouvelle approche du système financier, il convient de mentionner les différentes études sectorielles pilotes auxquelles participe la GTZ et qui concernent directement ou indirectement le financement rural en Bolivie, au Honduras, au Pérou, en Ethiopie, en Ouganda, aux Philippines et au Kirghizistan.

Les risques élevés du crédit agricole, les hauts coûts de l'intermédiation financière rurale pour les prêteurs aussi bien que pour les emprunteurs et les aspects spécifiques des prêts octroyés aux ménages agricoles ont amené la GTZ à s'interroger si la portée en zone rurale de l'approche actuelle du système financier sera suffisante. En conséquence, la GTZ pose la question de comment étendre l'approche de développement du système financier d'une manière qui prend en compte les caractéristiques spéciales du financement agricole et qui permet d'offrir des services à un nombre accru de ménages ruraux sans compromettre pour autant la viabilité des institutions financières concernées.

CHAPITRE II



LE NOUVEL ENVIRONNEMENT DU MARCHÉ AGRICOLE

«La reprise est en cours, mais des millions d'êtres humains, surtout dans les pays africains moins bien intégrés dans l'économie mondiale, n'en ont pas toujours cueilli les fruits» (Jacques Diouf, Directeur général, FAO, 1995a. p. vi)

UN ENVIRONNEMENT PROPICE

Dans le monde entier, les bailleurs de fonds et les gouvernements reconnaissent désormais le rôle important que peuvent jouer un environnement macroéconomie stable et orienté vers le marché et un cadre juridique approprié dans le développement du secteur de production primaire et du secteur financier d'un pays. Dans le passé, les décideurs avaient entravé le développement du marché financier en poursuivant des objectifs économiques fallacieux et à court terme par le biais, entre autres, de programmes de crédit agricole ciblé. Il est désormais apparent que, si elles ne sont pas corrigées en temps opportun, les déficiences du secteur financier peuvent nuire gravement au développement des secteurs «réels» aussi. Une bonne intermédiation financière dépend largement de la rentabilité des investissements proposés. Si des conditions macroéconomiques et sectorielles défavorables réduisent les revenus, il sera impossible de mettre en place des marchés financiers robustes et de donner ainsi une base durable au développement rural.

Un environnement macroéconomie stable et favorable comprend la réduction des déficits du budget gouvernemental et de l'inflation, l'élimination des distorsions des taux de change, la libéralisation des échanges, du marché et des prix intérieurs ainsi que l'application de règles publiques adéquates.

Dans les années 1990, les termes de l'échange pour les produits agricoles des pays en développement ont connu une amélioration (FAO, 1995a, p.32). Cependant, tous les pays n'en ont pas bénéficié de manière égale et des différences sont observables entre les pays exportateurs et les pays importateurs nets de denrées. Le même rapport de la FAO (1995a, p. 39) souligne que les perspectives économiques et agricoles des pays en développement seront influencés par deux facteurs: une amélioration persistante et escomptée de l'environnement macroéconomie mondial, à laquelle contribueront les pays en développement, et dont ils peuvent aussi attendre des bénéfices, et un redressement des prix internationaux des principaux produits agricoles d'exportation. Ces deux facteurs sont interconnectés car un meilleur environnement macroéconomie devrait soutenir la demande et les prix des produits agricoles, alors que des marchés des produits améliorés ont un effet direct sur les économies stressées, et favorisent la stabilisation et la réforme économiques (ibid).

24

Parmi les politiques et les conditions du marché qui ont été responsables de la dégradation des termes de l'échange on peut citer les imperfections du marché mondial et une politique intérieure qui a déprimé le secteur agricole. Des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, dans de nombreux pays en développement, on appliquait des politiques répressives qui faisaient partie du modèle de substitution des importations. Elles s'accompagnaient de programmes de crédit agricole ciblé et souvent subventionné, qui visaient à contrecarrer la tendance des politiques économiques à privilégier le secteur urbain et industriel.

Avec la réduction de ces politiques répressives vis-à-vis de l'agriculture, conjuguée à un environnement macroéconomie de plus en plus favorable aux mécanismes du marché et des politiques améliorées du secteur financier, nées des programmes d'ajustement structurel, on assiste au relèvement des termes de l'échange pour l'agriculture dans un grand nombre de pays en développement, associé à une hausse simultanée de la rentabilité des investissements agricoles

ACCORDS COMMERCIAUX MONDIAUX ET RÉGIONAUX

L'inclusion des questions agricoles dans les négociations du cycle d'Uruguay du GATT et la prolifération des accords commerciaux régionaux ont renforcé ultérieurement dans certains pays la capacité du secteur agricole d'accéder aux marchés régionaux et mondiaux. Les nouvelles possibilités de mondialisation lancent un double défi: identifier les moyens de récolter les bénéfices potentiels découlant des marchés internationaux, d'une part, et survivre dans un environnement commercial où la concurrence se fait de plus en plus acharnée, de l'autre.

Certes, pour les agriculteurs, des échanges libéralisés et la compétition des marchés mondiaux augmentent les risques de fluctuation des prix, notamment dans les pays qui doivent s'aligner sur les cours du marché international. Cependant, la situation varie en fonction des produits. Des marchés mondiaux relativement limités où n'opèrent que quelques pays exportateurs (de riz) pourraient connaître une instabilité des prix plus forte que des marchés qui écoulent une part importante de la production agricole intérieure d'un grand nombre de pays producteurs (blé). En outre, seuls les gros exploitants ont accès aux mécanismes de gestion des risques tels que les options.

Pour satisfaire la demande des marchés internationaux, les agriculteurs devront produire des denrées conformes aux normes et aux qualités internationales. Cette exigence est, bien sûr, plus importante pour les pays exportateurs excédentaires, qui doivent absorber les coûts de leur accès au marché international, que pour les pays importateurs à déficit vivrier qui, tout en ajoutant ces coûts à leur budget, restent encore compétitifs sur leur marché intérieur. Il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications importantes à la structure de la production sous l'angle du type d'entreprise, du niveau de spécialisation, de l'adaptation de la taille de l'exploitation et de l'intégration de la production agricole avec la fourniture d'intrants, la transformation et la commercialisation dans la même filière de produits. Il sera plus facile pour les gros exploitants que pour les petits de réaliser ces changements. Le crédit agricole peut jouer un rôle vital dans la mise en oeuvre de ces transformations structurelles de la production et de la commercialisation.

La structure de l'offre et de la demande de denrées fait l'objet d'une évolution rapide. Dans certains pays en développement, les revenus ont enregistré une croissance accélérée et la demande de produits alimentaires fait l'objet d'un changement radical; en outre, quelques pays asiatiques très peuplés ont désormais atteint ce stade du développement. Dans d'autres pays, la croissance économique stagne ou fléchit, leur secteur agricole est moins productif et la demande d'importations de produits alimentaires va en s'accroissant. Ces diverses situations déterminent de grands changements régionaux dans la demande et l'offre de denrées, en particulier entre les pays qui sont fortement tributaires des exportations agricoles et les pays à faible revenu et à déficit vivrier (FAO 1995, p. 35-40).

Jusqu'à maintenant, l'évolution des modèles de consommation impulsée par la croissance des revenus a été progressive, les besoins de produits alimentaires ont été satisfaits principalement par l'extension des terres agricoles, encore que ces dernières années on ait fait appel de plus en plus souvent à des techniques d'intensification de la production. Ces conditions favorables sont en train de changer. Avec la mise en culture de la majorité des terres plus adaptées, le plafonnement de la révolution verte en Asie et la perspective de l'entrée d'importants groupes de la population dans la phase de croissance des revenus, on s'interroge de plus en plus sur l'adéquation aux besoins de la production vivrière actuelle.

Le tableau n'est guère réjouissant et soulève de nombreux enjeux: a) encourager la mise au point et l'adoption de technologies de production agricole intensives et peu exigeantes en terre dans les régions intéressées; b) accroître ultérieurement la productivité des systèmes agricoles dans les pays exportateurs de denrées; et c) éliminer les incertitudes qui planent sur la sécurité alimentaire dans les pays à déficit vivrier où la hausse des cours mondiaux des produits alimentaires et la présence de marchés d'exportation attrayants risquent de réduire encore davantage les disponibilités alimentaires locales et la capacité des pauvres d'acheter de la nourriture.

Le principal objectif du Programme spécial: production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier de la FAO³ est de promouvoir l'accroissement rapide et durable de la production vivrière, de la productivité agricole et de la génération d'emplois et de revenus afin de combler le fossé entre la production et la consommation alimentaires et d'éradiquer la malnutrition et l'insécurité alimentaire chroniques. Ce programme s'adresse en particulier au petit exploitant dont les opérations se font sur une échelle trop limitée pour intéresser les fournisseurs de services tels que le crédit, les intrants et la commercialisation des produits. L'accès pour les producteurs agricoles à des services financiers adéquats peut jouer un rôle de premier plan en améliorant la productivité et les revenus et en accroissant la production vivrière (FAO 1995a, p. 35)

Le rôle du gouvernement est déterminant à cet égard et un autre volume de cette série intitulé «Meilleures pratiques de financement agricole» l'étudie en détail.

Il ne suffit pas de réduire le rôle de l'Etat par la déréglementation et la privatisation. Son rôle est indispensable au soutien et au développement des marchés. Ce rôle consiste dans l'élaboration et l'application d'un cadre juridique, y compris les droits contractuels et le renforcement des capacités et des institutions, apte à promouvoir la réforme des marchés. Il ne s'agit pas seulement d'investir d'une manière générale dans la technologie, l'éducation et l'infrastructure mais d'intervenir sélectivement à l'appui de secteurs ou sous-secteurs spécifiques. S'il est vrai que, dans la plupart des pays en développement, la recherche d'avantages personnels et l'inefficacité ont régné, il faudra maintenant mettre l'accent sur la réforme et la transformation institutionnelles et non pas sur le désengagement total de l'État (Stein, 1994).

Les expériences négatives décrites plus haut, qui ont caractérisé les efforts accomplis pour amener les décideurs et les institutions financières à abandonner les programmes de crédit agricole ciblé, sont vécues maintenant par les économies en transition de l'Europe orientale et de l'Asie occidentale/centrale. Dans leurs cas, les changements à affronter sont beaucoup plus profonds, tant pour les institutions financières que pour

³ Un important résultat du Sommet mondial de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en novembre 1996.

la structure de la production agricole et pour les institutions de soutien. Dans le secteur agricole, le passage d'une économie planifiée à une économie de libre-échange comporte au moins trois ajustements importants à l'égard du crédit agricole:

- Ajustements aux niveaux de la structure de la production agricole et des fournisseurs de services d'appui non financiers.
- Adaptations importantes des prix relatifs et absolus.
- Profonde réforme de la structure, du rôle et des opérations des institutions financières.

En Europe de l'est, les institutions financières agricoles publiques ont fourni leurs services à l'immense secteur agricole régi par l'Etat et ont opéré essentiellement comme mécanisme de transfert et de contrôle inhérent au système économique à planification centralisée. Les tâches que devront affronter la réforme et la privatisation du secteur financier sont énormes et comprennent la création de nouvelles institutions financières (aux niveaux local, étatique et national) dans un cadre juridique adéquat, et la prise en compte des besoins de formation du personnel, d'informatisation des opérations bancaires et d'utilisation de systèmes d'information de gestion appropriés, ainsi que la mise au point de procédures opérationnelles adaptées. Ces besoins varieront suivant les pays et les régions (Caprio et al. 1994).

LE DÉVELOPPEMENT DES TECHNIQUES AGRICOLES: LES ENJEUX

Au cours des 50 dernières années, grâce largement aux technologies agricoles (mécaniques et chimiques), y compris l'amélioration génétique des végétaux et des animaux, les disponibilités alimentaires mondiales suffisaient à faire face à la croissance démographique accélérée. L'agriculture des pays tempérés est celle qui en a bénéficié le plus, en raison principalement du volume des ressources financières affectées au développement des technologies agricoles, du nombre limité de contraintes pesant sur l'environnement physique de la production agricole et de la présence d'une infrastructure de soutien bien établie de droits de propriété légaux, de services d'éducation, de recherche et de vulgarisation (information), de mécanismes commerciaux, d'infrastruc-

tures rurales et de services financiers qui facilite l'adoption par l'agriculteur de techniques agricoles à forte intensité de capital (Eicher 1993). Les pays en développement, eux, ne jouissent que d'un faible pourcentage de ces conditions favorables.

L'Asie a largement épuisé les avantages du premier cycle de la révolution verte découlant du développement des variétés de riz et de blé à haut rendement. La demande de ces céréales vivrières s'accroîtra proportionnellement à la croissance de la population et des revenus, et doit donc s'accompagner de nouvelles techniques d'accroissement des rendements, alors qu'une attention adéquate devra être accordée à la conservation des ressources naturelles. En outre, si l'on ne confère pas une plus haute priorité à la recherche internationale et régionale en matière d'élevage, et si la production de fourrage ne progresse pas sensiblement, la région devra faire face à un accroissement net de ses importations d'aliments pour animaux et de fourrages concentrés et/ou devra importer directement les produits de l'élevage.

L'Afrique a encore des ressources en terres disponibles à destiner à une expansion de la production alimentaire compatible avec les niveaux de population actuels, bien que dans certaines zones plus peuplées et dans des régions semi-arides aux âpres conditions, la dégradation environnementale et la désertification s'étendent rapidement. L'impossibilité de transférer les enveloppes technologiques de la révolution verte asiatique à l'Afrique a été amplement démontrée et a mis en évidence, notamment, le besoin de remédier aux déficiences des infrastructures matérielles, commerciales et financières afin de promouvoir une agriculture fondée sur une technologie appropriée. En outre, la croissance démographique accélérée entraînera bientôt l'érosion du rapport actuellement favorable entre la terre et la population, et la baisse actuelle des niveaux de revenu par habitant, ainsi que les rares possibilités d'améliorer à court terme la diversification des revenus, rendra plus difficile l'adoption de l'approche asiatique consistant à satisfaire en partie les besoins alimentaires intérieurs par des importations commerciales.

Une multitude de scénarios différents caractérise l'agriculture et le développement en Amérique latine et en Europe de l'est, avec des éléments propres à chacune des autres régions. L'infrastructure est en général relativement avancée. En Europe de l'est, on trouve des conditions de pro-

duction semblables à celles de l'Europe de l'ouest et de l'Amérique du nord. Le principal problème auquel se heurte l'Europe de l'est est la transition d'une économie planifiée à une économie de marché et à la privatisation. Grâce à des avantages comparatifs, les principaux pays exportateurs de produits agricoles de l'Amérique du sud australe ont pu aussi mettre au point des techniques agricoles à appliquer à d'importantes cultures industrielles et vivrières. En Amérique latine, l'économie agricole et rurale se caractérise par un dualisme prononcé, un grand nombre de petites exploitations coexistant avec un secteur agricole commercial ou de grandes exploitations extensives.

RÉGIONALISATION ET POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION STRUCTURELLE

30

Comme on l'a constaté, de grandes différences divisent les régions du monde au plan de la demande actuelle et future de produits alimentaires, de la quantité et de la qualité des ressources agricoles, des niveaux technologiques, des structures économiques, politiques et juridiques et des conditions dans lesquelles opèrent les services de production agricole et de soutien, tels que le financement de l'agriculture. Ces différences dictent, dans une certaine mesure, le niveau et l'orientation des changements structurels et leur besoin dans les pays individuels. Bien que les conditions et les exigences de chaque pays varient au sein des régions, on verra dans le résumé régional qui suit les différences révélatrices qui caractérisent le développement agricole et les institutions et les services financiers d'appui.

Asie

On prévoit une importante demande de produits de l'élevage due à l'évolution des régimes alimentaires déterminée par la croissance accélérée des revenus; la limitation des ressources agricoles, notamment en terres et en eaux; le plafonnement des techniques de production alimentaire (riz et blé) de la révolution verte, et la nécessité d'insister à l'avenir sur le développement de l'élevage, des pêches, de la production fourragère et des cultures pluviales; des conditions marécoéconomiques généralement favorables et stables et une diversification rapide de l'économie qui facilitera la mobilisation de ressources financières pour les importations de

produits alimentaires.

Afrique

En général, des ressources adéquates en terre par habitant, mais une croissance démographique accélérée parallèlement à la dégradation croissante des terres qui laisse présager la limitation future des ressources naturelles; de grandes variations dans les technologies de production agricole; une infrastructure généralement inadéquate et un environnement politique qui freine la croissance agricole et l'adoption de nouvelles technologies; des ressources financières intérieures faibles et fluctuantes (dépendance vis-à-vis d'un seul produit d'exportation et une économie à peine diversifiée) qui impose des contraintes au financement d'importations croissantes de denrées alimentaires.

Amérique latine

Des rapports variables terre/homme et de graves problèmes sous-régionaux de dégradation des terres comme en Amérique centrale; une longue tradition d'exportation de produits agricoles (céréales, café, sucre, oléagineux, bétail, fourrage); une grande expérience en matière d'adoption/création de technologies; l'amélioration spectaculaire récente de l'environnement et des politiques macroéconomiques; et la nécessité de redoubler d'efforts en faveur des petits exploitants et d'autres groupes défavorisés de la population rurale.

Europe de l'est

Un besoin pressant de libéralisation des marchés, de privatisation et de changements structurels; une demande intérieure réduite de vivres, du moins à court terme, due à la diminution des revenus; des possibilités d'entreprise d'élevage; l'accès aux technologies des pays tempérés (transfert technologique direct); une force de travail très bien formée (cependant, une réorientation est nécessaire en matière d'économie de marché et de gestion industrielle); des possibilités d'exportation agricole à court et à moyen terme qui dépendent du succès et du rythme des changements politiques et des réformes structurelles.

Proche-Orient

Des interventions fortes et persistantes du gouvernement dans la production et les marchés agricoles; ici, une attention spéciale est nécessaire pour promouvoir le développement des industries privées parallèlement à des initiatives en faveur des groupes désavantagés de la population rurale.

CHAPITRE III



Les caractéristiques propres au financement agricole sont la dispersion des exploitations rurales et leur accès souvent difficile, l'hétérogénéité de la population rurale, le caractère saisonnier de la production agricole et des revenus, la faible rentabilité et les risques élevés des investissements agricoles, l'insécurité des garanties de prêts, etc.

L'environnement de l'intermédiation financière rurale a changé considérablement ces dernières années et se caractérise par le renforcement du rôle des marchés et la privatisation accrue dans la plupart des pays en développement. Cependant, ces réformes ont eu, entre autres, comme résultat immédiat la réduction du nombre de petits agriculteurs et d'autres ménages ruraux remplissant les conditions nécessaires pour obtenir des crédits, ou l'obligation pour ceux qui les remplissent de payer plus cher leurs emprunts. Simultanément, en raison du pourcentage élevé de la population active en agriculture dans les pays en développement, et de l'importance stratégique (en particulier) de la production agricole de base, les décideurs sont très favorables aux interventions publiques à l'appui des agriculteurs. Il est cependant vital que les institutions financières ne soient pas soumises à des utilisations «impropres» pour atteindre des objectifs d'équité sociale et que les interventions publiques à cette fin, tout en étant pleinement justifiées, se réalisent par le biais d'autres mécanismes.

Les réformes se poursuivront dans le cadre actuel de la déréglementation économique et du développement des marchés. Un des principaux objectifs de la réforme du secteur financier est d'assurer qu'une grande variété de services fondés sur le marché («élargissement» financier) soit disponible pour un nombre croissant d'agriculteurs commerciaux et de ménages agricoles, de transformateurs des produits agricoles, de marchands et d'autres entrepreneurs non agricoles («approfondissement» financier). Pour atteindre ces objectifs, il faudra une bonne connaissance de l'économie rurale, l'existence d'un cadre directeur et juridique adapté au financement rural, et l'accès à des services de soutien aussi bien financiers que non financiers.

Le présent chapitre, tout en soulignant la nécessité d'un cadre directeur et juridique approprié et de structures financières rurales adaptées, analyse les caractéristiques et les besoins particuliers de la production et du financement agricoles, et recommande que les décideurs gouvernementaux, les agences de développement internationales et les banquiers se penchent sur les questions liées spécifiquement à l'agriculture suivantes:

- Les hauts coûts des transactions financières dus à la dispersion et à l'exiguïté des exploitations agricoles.
- Le caractère saisonnier de l'agriculture et l'importance d'établir un calendrier précis des financements qui lui sont destinés en tenant compte des pratiques culturales, de l'application des intrants, de la récolte (et de la commercialisation relative des produits), de l'hétérogénéité des besoins d'emprunt des agriculteurs (emprunts saisonniers et à long terme) et de la durée relativement longue des contrats de prêt agricoles.
- La dépendance vis-à-vis de la gestion durable des ressources naturelles et la faible rentabilité des investissements agricoles.
- Les risques de production relatifs au climat et à d'autres facteurs, ainsi que les risques de commercialisation liés à l'agriculture, qui exigent des techniques appropriées de gestion des risques, tant pour les producteurs que pour les intermédiaires financiers.
- Le nombre limité de garanties bancaires conventionnelles que peuvent offrir les ménages agricoles, et qui met en évidence la nécessité d'accroître la sécurité de celles existantes ou de mettre au point des garanties substitutives.
- Le fait que les ménages agricoles sont confrontés à des besoins d'urgence et que leur capacité de rembourser les prêts dépend fortement des aléas de la consommation et d'exigences d'ordre social.
- Le besoin d'une formation adéquate tant du personnel bancaire que des clients ruraux.

Ces questions sont examinées plus en détail ci-dessous.

La plupart des petits agriculteurs et des autres entrepreneurs ruraux ne peuvent accéder aux banques du milieu urbain sans de grosses difficultés en raison de leur dispersion et de la limitation des infrastructures rurales. Cette dispersion et les petits montants qui font l'objet de l'emprunt entraînent de hauts coûts financiers de transaction tant pour les banques que pour les emprunteurs, et accroissent la perception de risques élevés que les banques associent généralement à ces petits clients. En outre, les pratiques et procédures bancaires courantes dissuadent souvent les emprunteurs ruraux d'utiliser des services financiers formels et, dans bien des cas, ces emprunteurs ignorent même leur existence ou les conditions auxquelles ils sont disponibles. De plus, si d'une part les petits exploitants se découragent devant les visites répétées imposées par les banques à des heures qui ne coïncident pas toujours avec leur emploi du temps rural, d'autre part, les banques ne connaissent guère le comportement passé du client potentiel à l'égard du remboursement de prêts, et manquent d'informations sur la viabilité des investissements agricoles, sur sa capacité d'autofinancement et sur son capacité de remboursement.

Les coûts de transaction dans les zones rurales sont donc élevés par rapport aux zones urbaines à cause de cette dispersion géographique des emprunteurs, de l'absence de garanties, de l'irrégularité et de la faiblesse des revenus et de l'exiguïté des montants faisant l'objet des transactions. Adams et Nehman ont identifié trois types de coûts de transaction à la charge de l'emprunteur: les frais des prêteurs non liés aux intérêts [tels que les commissions bancaires et les pots-de-vin à distribuer aux chargés de prêts]; les procédures de demande d'emprunt qui obligent le demandeur à s'adresser à des personnes extérieures au système bancaire, comme le personnel de vulgarisation agricole, les fonctionnaires locaux et les cosignataires; et les dépenses liées aux déplacements, sans compter le temps consacré à la promotion et au suivi de la demande (von Pischke, 1991). Par ailleurs, les hauts coûts entraînés pour atteindre les ménages ruraux pauvres et les petits agriculteurs obligent les institutions financières à appliquer des taux d'intérêt supérieurs aux taux du marché normalement pratiqués par le secteur bancaire formel. Ainsi, les coûts globaux d'emprunter des institutions formelles atteignent un niveau tel

que dans de nombreux cas, il est plus intéressant pour les petits agriculteurs de s'adresser aux prêteurs informels. Il importe donc de mettre au point des procédures d'octroi de crédit aptes à mieux servir la communauté agricole et d'abaisser les coûts de transaction afin de rendre plus favorables les termes et les conditions des emprunts agricoles. Il faudra, pour ce faire, améliorer la gestion des intermédiaires financiers ruraux existants, et introduire des innovations ou de «nouvelles méthodes» dans les intermédiations financières à l'appui du secteur agricole.

Parfois les banques décident d'ouvrir des succursales rurales mais elles ne pourront le faire que si la demande de services bancaires est suffisamment élevée pour justifier la constitution d'un réseau rural. Il faudrait, pour étendre la gamme des services financiers offerts, inclure la mobilisation de l'épargne et les comptes courants, ce qui porterait à des économies d'échelle et, par là, à une efficacité accrue. La simplification des procédures de prêt permettrait aussi de limiter les déplacements et les coûts pour les emprunteurs individuels. En outre, les emprunts collectifs fondés sur la responsabilité solidaire et indivise des membres d'un groupe, et l'établissement de liens avec des ONG représentent d'autres moyens de réduire les coûts. Dans tous les cas, l'efficacité des prêts agricoles dépend en premier lieu de la disponibilité de services d'intermédiation financière décentralisés.

HÉTÉROGÉNÉITÉ, CARACTÈRE SAISONNIER ET DURÉE DES PRÊTS AGRICOLES

Les agriculteurs individuels ont différents besoins d'investissement et font une demande de prêts saisonniers ou de prêts d'investissement pour répondre à des besoins financiers donnés. Une entreprise d'élevage peut demander, par exemple, un financement pour améliorer ses terres (clôtures et adduction d'eau), pour construire des étables pour le bétail, pour acheter des animaux (effectifs de reproduction) et du fourrage, pour la production agricole et pour couvrir d'autres coûts opérationnels de production (main-d'oeuvre, machines, coûts vétérinaires). En outre, ces dépenses ont lieu à des moments différents de sorte qu'il faudra échelonner le remboursement des prêts en fonction des revenus et du flux de trésorerie de l'entreprise. La production de lait, par exemple, assure des revenus relativement constants, alors que dans le cas de la production de

boeuf les ventes sont périodiques. Les dépenses agricoles commencent avec la préparation de la terre et du semis et continuent pendant toute la campagne agricole jusqu'à la récolte, à l'entreposage et à la commercialisation, mais les revenus ne se concrétisent normalement qu'au moment de la vente de la récolte et sont souvent reçus sous forme de paiement unique. La diversification des entreprises agricoles et des revenus non agricoles aident à échelonner les dépenses des ménages agricoles et le flux des revenus. En effet, le flux de trésorerie au niveau du ménage agricole est fortement influencée par l'hétérogénéité de la production, de la commercialisation et de la consommation, ainsi que des transactions d'ordre sécurité social du ménage.

La disponibilité en temps voulu d'intrants comme les semences et les engrais, conformément aux pratiques culturales, est essentielle en agriculture et demande des mécanismes de financement souples. Les besoins de fonds de roulement non permanents, en particulier, peuvent se résoudre théoriquement par un découvert bancaire ou une ligne de crédit spéciale, ce qui permet de réduire les coûts de transaction pour le client et pour la banque. Cependant, pour ce faire, il faut que la banque connaisse bien son client et ait suffisamment confiance dans ses capacités de gestion. Notamment, dans le cas de prêts d'investissement, la banque exige de bonnes études d'appréciation des emprunts d'investissement et des comptes rendus actualisés et précis du rendement de l'exploitation. Les banques devraient aussi être en mesure de surveiller l'exécution du plan d'investissement ou du plan financier. La formation des agriculteurs et du personnel de banque à la préparation et à l'évaluation des plans agricoles, ainsi qu'au suivi du prêt, est une importante fonction d'assistance technique qui peut être organisée par des bailleurs de fonds et/ou le gouvernement sans violer pour autant les principes du libre-échange, et tout en respectant le pouvoir décisionnel autonome des intermédiaires financiers à l'égard de l'octroi de prêts pour des investissements agricoles viables.

L'encouragement à épargner et à constituer des réserves financières renforcera la capacité d'autofinancement des agriculteurs. Un crédit bancaire complémentaire permettrait de financer l'accroissement du fonds de roulement et de nouveaux investissements, alors que des arrangements de location-vente serviraient à l'achat de machines agricoles et à d'autres «gros» investissements.

Les principaux facteurs qui influencent le comportement de la banque et de l'agriculteur dans les opérations de crédit agricole sont la rentabilité escomptée et les risques associés aux investissements agricoles. Les risques peuvent être de différents ordres: risques relatifs à l'effet de mauvaises conditions météorologiques sur la production (sécheresse, grêle, inondations) et aux dommages causés par les maladies et les ravageurs, risques économiques dus à l'incertitude des marchés et des prix, risques inhérents à la productivité et à la gestion, et associés à l'adoption de nouvelles technologies, et risques de crédit découlant de l'utilisation des ressources financières et de l'attitude des clients exploitants vis-à-vis du remboursement. L'importance relative de ces différents risques variera suivant les régions et le type d'agriculteur. C'est ainsi que les risques de commercialisation sont plus élevés pour les monocultures dans les pays en développement qui dépendent des marchés instables mondiaux. Dans les économies en transition des pays de l'Europe de l'est, qui font l'objet d'une profonde restructuration et passent d'un système à planification centralisée à une économie de marché, pour réduire les risques de marché et de crédit, il faudra prévoir la prestation de services de formation et d'assistance technique en matière de gestion des entreprises. Les risques tendront à diminuer à mesure qu'augmentent le niveau d'éducation des agriculteurs et la disponibilité d'informations sur les marchés, sur les prix et sur l'attitude vis-à-vis du remboursement des prêts. Dans certains cas, surtout pour l'agriculture à technologie relativement avancée qui exige d'importants investissements, l'assurance agricole est un bon outil de gestion des risques. Mais il ne devra être employé que pour des entreprises agricoles ou d'élevage spécifiques et en fonction de risques bien définis (Roberts et Dick, 1991).

Les risques sont aussi liés à la durée des prêts, car l'incertitude des revenus agricoles et la probabilité de pertes augmentent avec le temps. Etant donné l'échéance à court terme des ressources prêtables des institutions financières qui acceptent des dépôts, et vu la durée des prêts saisonniers et des prêts d'investissement dans l'agriculture, les banques commerciales hésitent normalement à pratiquer le crédit agricole. Pour se protéger, elles devront faire en sorte que l'échéance de leurs prêts concorde

avec celle de leurs ressources prêtables et appliquer des mesures pour protéger leur portefeuille de prêts contre des risques éventuels.

Parmi les autres mesures anti-risques qui représentent un surcroît de coûts pour les emprunteurs figurent les assurances contre les risques assurables tels que des incidents météorologiques spécifiques causant des dommages aux cultures (comme mentionné plus haut), l'assurance incendie (édifices ou récolte) et l'assurance contre le vol (biens meubles). Les programmes de garantie des prêts financés par le gouvernement ou les bailleurs de fonds n'ont pas, en général, fait augmenter notablement les prêts octroyés par les banques (additionnalité) et ils devront être conçus avec soin afin d'assurer une gestion et un partage appropriés des risques, ainsi qu'une administration efficace et rentable. En revanche, les mutuelles de garantie ont prouvé leur utilité. Les banques contrôlent aussi leur risque financier en offrant des prêts qui correspondent à un pourcentage seulement des coûts totaux de l'investissement, en demandant à l'emprunteur d'engager suffisamment de capitaux propres et en diversifiant judicieusement leur portefeuille de prêts par rapport aux objectifs de l'emprunt, des segments du marché et des échéances des prêts. Il convient de souligner que les institutions de (micro)finance qui oeuvrent avec succès en zone rurale, notamment dans les régions fortement peuplées, ne limitent pas leurs prêts aux seules activités agricoles à l'exclusion des activités non agricoles. Et ce, parce que la diversification du portefeuille est la clé de la durabilité et de la bonne gestion des risques. Les prêts de groupe seront examinés ci-dessous.

GARANTIES DES PRÊTS

Une pratique bancaire conventionnelle, qui protège le prêteur contre la défaillance éventuelle de l'emprunteur, consiste à exiger pour les prêts des garanties telles qu'un immeuble ou une hypothèque mobilière.

Les garanties permettent aux banques de sélectionner des clients potentiels (et de s'assurer de leur solvabilité par manque d'informations à leur égard) et de recouvrer les sommes dues ou de saisir les biens en garantie en cas de défaut de paiement. La forme de garantie que préfèrent les

banques conventionnelles est l'hypothèque sur la propriété immobilière qui, toutefois, exige des titres fonciers valables et l'enregistrement de l'hypothèque. En général, les biens immobiliers et la terre sont considérés «à faible risque», alors que les hypothèques mobilières sur des biens comme les machines et les animaux présentent un risque majeur, à moins que ces biens ne soient clairement identifiés et correctement assurés contre le vol, le feu et la perte. En l'absence de types conventionnels de garantie comme la terre, le bétail et les machines, d'autres formes de garanties complémentaires sont parfois acceptées par les banques, comme les garanties de tiers, les reçus d'entrepôts et les épargnes bloquées. Sans une garantie de prêt fiable, le crédit octroyé par la banque sera plus limité ce qui réduira l'accès aux financements pour les petits exploitants et les clients ruraux (Binswanger et McIntire, 1987).

Dans le marché du crédit informel, où le client est intimement connu et où existent souvent des accords de commerce/crédits interdépendants, les avoirs non commercialisables ou les garanties substitutives, comme la réputation et la solvabilité sont utilisés beaucoup plus souvent. Pour les prêts de groupe, le contrôle du groupe et la responsabilité solidaire et indivise de ses membres, ainsi que leurs épargnes, remplacent la garantie. Les bailleurs de fonds et les ONG les utilisent de manière croissante. Ils sont efficaces si les groupes sont homogènes et ont des intérêts et des objectifs communs, et quand les aléas moraux peuvent être évités. Cependant, dans de nombreux pays, certains groupes d'agriculteurs ne satisfont pas à ces critères. En outre, vu la longue durée des prêts agricoles et les hauts coûts associés à la constitution du groupe, les prêts individuels sont en général préférés et pourraient être plus appropriés que les prêts de groupe. De plus, les expériences de prêts de groupe réussies concernent essentiellement ceux octroyés pour des motifs non agricoles.

Certaines nouvelles institutions performantes de microfinance ont établi leur propre portefeuille de prêts suivant une «technologie du crédit» moderne. En vertu de ces techniques modernes, qui sont destinées à une clientèle pauvre, on attribue plus d'importance au contrôle des risques (en limitant les sommes prêtées et en réduisant la durée du prêt) et aux incitations au remboursement bien conçues. L'une des incitations les plus efficaces est la perspective d'avoir droit à de nouveaux prêts. C'est ainsi que le prêt typique octroyé par ces institutions est à brève échéan-

ce (de 4 à 12 mois) et les montants qui sont faibles au départ s'accroissent progressivement en fonction de la performance de remboursement du client. En ce qui concerne le financement agricole, cette «technologie du crédit» moderne serait adaptée aux entreprises d'élevage, où le flux de trésorerie est continu et permet des remboursements réguliers. Tel n'est cependant pas le cas de la production agricole, car la mesure dans laquelle cette nouvelle technique de crédit est applicable dépend inversement de la part du revenu familial qui provient de la vente des récoltes [qui provoque un flux de trésorerie saisonnier et fluctuant].

FORMATION

Il ressort de nombreux rapports d'experts et de documents de réunions que l'expansion du crédit agricole est entravée par l'ignorance des agriculteurs quant à sa disponibilité et aux conditions d'octroi, et par le manque de personnel bancaire bien formé et capable de traiter avec les petits exploitants et clients ruraux (Laure, 1973; Roberts, 1980; FAO/COAG, 1993). La formation devrait donc viser tant le personnel de la banque que ses clients.

Les membres du personnel de terrain de la banque devraient avoir des connaissances et une formation appropriées en matière de gestion des entreprises et des exploitations agricoles, d'agriculture et de procédures bancaires (Roberts, 1980). Ces personnes devraient travailler en contact étroit avec les agents et les organisations agricoles de vulgarisation qui fournissent d'importants services de soutien de base non financiers aux petits exploitants et aux populations rurales. Les contacts devraient contribuer à sensibiliser les agriculteurs à la disponibilité et aux conditions du crédit bancaire, et à les aider à préparer des plans agricoles et d'entreprise appropriés et à soumettre des demandes de prêts. Cependant, les vulgarisateurs et le personnel technique connexe ne devraient intervenir ni dans l'approbation des prêts ni dans leur recouvrement, cette tâche restant du domaine exclusif de la banque.

Les banques devraient considérer la formation du personnel comme une forme d'investissement qui fait partie de la valorisation générale de la main-d'oeuvre. Ces besoins doivent être pris en compte au moment de

recruter le personnel car de mauvaises pratiques de recrutement pourraient conduire la banque à engager des individus inadaptés que la formation n'améliorera guère. Il faudrait aussi prévoir des incitations adéquates pour le personnel bancaire qui travaille en zone rurale. Les niveaux de salaire et les avantages accessoires, les compensations pour le travail supplémentaire, l'engagement et les perspectives de promotion devraient être établis en conformité avec des emplois similaires dans le secteur urbain, afin de promouvoir le crédit agricole. Les incitations basées sur le rendement du personnel devraient concerner notamment le recouvrement des prêts et la mobilisation de l'épargne. C'est ainsi que la Lima Bank de Zambie, une institution de crédit agricole publique spécialisée, a connu de faibles taux de recouvrement des prêts, et Heney (1992) a observé que les agriculteurs zambiens ne se sentaient nullement engagés vis-à-vis de cette institution financière, et ne l'utilisait que comme un moyen d'accès facile à des fonds gouvernementaux bon marché. Le personnel de la Lima Bank manifestait le même manque d'intérêt à l'égard des clients ruraux et du rendement de ses employés, et il n'existait aucun mécanisme d'incitation. Cette banque a désormais (1997) été liquidée.

La formation des agriculteurs devrait avoir pour objectif principal de leur permettre d'accroître les avantages de l'emprunt à des fins de production, et être orientée vers l'amélioration des compétences des agriculteurs en matière de gestion des entreprises. Parmi les matières à inclure dans les cours de formation figurent la planification et la gestion de l'exploitation, la gestion des risques, la tenue des livres et la comptabilité, la gestion de l'épargne et des liquidités, le rôle et l'emploi du crédit, les coûts du crédit (intérêts et charges financières relatives), les besoins de garanties, l'obligation de rembourser les prêts, les sanctions en cas de défaut de paiement, etc. Ce type de formation peut être organisée par la banque et dispensée aux agriculteurs en même temps qu'aux vulgarisateurs agricoles ou par leur entremise.

Les groupes locaux, les intermédiaires financiers indépendants soutenus par ses membres, comme les associations et les coopératives de crédit et d'épargne, nécessitent d'une formation plus spécialisée en matière de constitution de groupe, de responsabilité collective, de gestion financière et des entreprises, de mobilisation et de protection de l'épargne, d'évaluation de la rentabilité et des risques de l'investissement, de constitution

de réserves de capital, de procédures d'octroi des prêts, de comptabilité et de systèmes d'information de gestion. Le personnel des banques agricoles et du secteur commercial privé ou des ONG peut offrir un appui à la formation de base de groupes nouvellement constitués dont les besoins de formation sont plus importants et les coûts additionnels plus difficiles à supporter.

Les services non financiers comme l'information, la formation et la vulgarisation peuvent être pris en charge par l'Etat, par le secteur privé ou par une combinaison de ces deux. Il s'agit d'identifier la bonne combinaison et la manière d'institutionnaliser ces accords. Lorsque les services de soutien sont fournis directement par le secteur public, les nombreuses déficiences qui les caractérisent dans les pays en développement sont attribuables à leurs hauts coûts, à leur inefficacité et au manque de participation ou d'engagement des bénéficiaires finals. La force du secteur privé réside dans sa capacité d'identifier les besoins immédiats de différentes clientèles, d'offrir des services compatibles avec la demande, et de rendre plus efficace la gestion des transactions financières en jeu. Cependant, un rôle important reste encore à jouer pour le secteur public qui doit élaborer des politiques et un cadre juridique propices au déroulement des activités commerciales du secteur privé.

CHAPITRE IV



RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE

Une croissance agricole vigoureuse et soutenue est d'une importance vitale pour les pays à revenu faible et moyen. Les gouvernements se préoccupent donc à juste titre du niveau et du rythme du développement agricole, car la lutte contre la pauvreté et la disponibilité d'approvisionnements alimentaires adéquats sont étroitement liées au rôle que peut jouer le secteur agricole dans le développement économique global d'un pays.

Après des décennies de croissance régulière de la production agricole et de la productivité mondiales, notamment dans les pays développés, pendant lesquelles les disponibilités alimentaires allaient de pair avec la demande de denrées, fondée elle-même sur la croissance démographique, l'amenuisement actuel des approvisionnements en vivres souligne la précarité de l'agriculture mondiale qui est due aux facteurs suivants:

- Les augmentations récentes de la demande de produits alimentaires dues à la croissance démographique et des revenus par habitant, dans les pays nouvellement industrialisés et, de nos jours, dans certains pays fortement peuplés, ainsi que dans les situations d'urgences qui sévissent dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, dépassent désormais l'offre mondiale de denrées et influencent les stocks et les prix des produits alimentaires.
- Un grand nombre de pauvres ne peuvent se nourrir de manière adéquate avec les quantités de produits alimentaires disponibles aujourd'hui et à leurs prix.
- Les accroissements de la production d'importantes denrées de base entraînés par les progrès technologiques ont permis de limiter les contraintes de l'offre pendant un certain nombre de décennies, mais ces techniques n'ont pas été adoptées universellement. Les progrès étaient limités à quelques produits seulement et, dans certains cas importants, les techniques ne seront bientôt plus à même d'assurer des rendements supérieurs aux niveaux actuels, comme dans le cas du premier cycle de la révolution verte en Asie.

- La superficie des terres cultivées est restée relativement stable, mais le pourcentage de terres arables par habitant a baissé de 20 pour cent au cours des 15 dernières années. Cette situation est particulièrement grave pour certains pays très peuplés, qui en sont encore aux premiers stades du développement économique et qui connaissent aujourd'hui une hausse rapide de la demande de produits alimentaires due à la forte croissance des revenus par habitant.
- De nombreuses parties du monde, notamment en Afrique, manquent d'un cadre directeur approprié et d'une infrastructure économique de base pour appuyer des investissements viables et pour financer les technologies agricoles.
- Les politiques commerciales et des prix, orientées vers l'amélioration des termes de l'échange pour l'agriculture et la mondialisation des marchés, créent un environnement économique amélioré, mais aussi plus compétitif, pour les investissements agricoles et pour la croissance de la production dans les pays en développement.

RÔLE DU FINANCEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Compte tenu des caractéristiques propres au financement agricole et du haut pourcentage de la population rurale dans les pays moins avancés, il est légitime que l'Etat appuie le développement agricole et rural en établissant un cadre directeur adéquat et apte à permettre le bon fonctionnement des marchés financiers ruraux. Cependant, le développement agricole et rural de l'une coté, et le renforcement des marchés financiers ruraux qui est un élément de la politique générale du système financier de l'autre coté, appartiennent à des domaines politiques différents. En ce qui concerne le secteur financier, les gouvernement ne devraient pas, normalement, forcer les institutions financières à destiner leurs prêts à des cibles spécifiques ni tenter de choisir les gagnants et les perdants de manière à compromettre l'efficacité de l'intermédiation financière et la répartition optimale des ressources financières.

Le défi du financement agricole dans le développement agricole est d'aider le secteur à réaliser son véritable objectif, à travers la création des marchés financiers ruraux qui offrent aux acteurs économiques des services financiers durables avec une portée importante en ce qui concerne les clients servis en plus des services offerts.

CHAPITRE V



LE RÔLE DE L'ÉTAT ET LE CHEMIN A SUIVRE

Dans le nouveau modèle de développement du marché et du système financier rural, le financement agricole présente des aspects particuliers qui pourraient appeler l'attention spéciale des pouvoirs publics et des institutions, si l'on veut que les marchés financiers servent de manière efficace la population agricole et rurale.

Ces aspects s'écartent des nouvelles procédures suivies actuellement pour le financement des micro-entreprises, et qui tendent à éveiller l'intérêt prioritaire des institutions de développement internationales.

Compte tenu de ces aspects uniques et des fortes imperfections qui caractérisent le marché financier rural, les gouvernements des pays en développement ont encore un rôle important à jouer. Il comprend les fonctions suivantes:

- Financer les infrastructures rurales de base comme les routes, les réseaux d'électricité, les communications, les principales infrastructures commerciales et l'irrigation.
- Contribuer à la fourniture des biens dits «publics», comme l'information, la valorisation des ressources humaines et la recherche agricole.
- Formuler une politique appropriée de développement du système financier qui appuie une intermédiation financière efficace, réduit les coûts des transactions financières et renforce l'accès des agriculteurs aux services financiers, facilite l'utilisation de garanties des prêts appropriés et met au point un cadre réglementaire et de contrôle adapté aux différents types d'institution financière.
- Fournir, notamment, des facilités de prêts à long terme à des intermédiaires financiers primaires désignés par le biais d'institutions financières du deuxième niveau ou faîtières (banques de gros).
- Faciliter l'opération de mécanismes de gestion des risques efficaces comme l'assurance récolte, les programmes de garantie des prêts et d'assurance sur dépôt lorsqu'ils sont justifiés économiquement et peuvent être administrés de manière rentable.

Pour ne pas répéter les erreurs du passé, les gouvernements devront:

- Se garder d'intervenir directement dans l'octroi de prêts aux agriculteurs et/ou d'orienter le crédit vers des utilisateurs et pour des objectifs cibles, de fixer les taux d'intérêt, d'exonérer les emprunteurs du remboursement des prêts et de décourager le recouvrement des dettes.
- Eviter d'intervenir dans les politiques commerciales et du personnel des institutions financières.
- S'abstenir d'intervenir dans la gestion et l'autonomie opérationnelles des intermédiaires financiers, qu'ils soient publics ou privés.

Les banques de développement du secteur public ou les banques agricoles spécialisées réformées, créées initialement comme un instrument du gouvernement pour promouvoir le développement rural, peuvent encore jouer un rôle dans les marchés financiers ruraux en opérant comme des banques rurales à part entière et viables. Elles peuvent constituer leur propre réseau de filiales rurales et/ou agir en tant qu'institution de refinancement ou faitière (banque de gros) pour les intermédiaires financiers locaux qui s'adressent directement à la population. Les mesures visant à rendre plus efficace l'intermédiation financière rurale, lorsqu'elles seront pleinement adoptées, permettront d'inscrire la mobilisation de l'épargne locale et les opérations de crédit agricole et rural induites par la demande dans un cadre commercial plus positif.

LE CHEMIN A SUIVRE?

Le défi consistant à favoriser la mise en place d'un système de financement agricole n'a pas été entièrement relevé. Dans de nombreuses parties du monde en développement, les agriculteurs ne disposent pas des services financiers nécessaires pour accroître leur productivité et réaliser des gains de production.

Les leçons du passé enseignent que les interventions fragmentaires ne réussissent pas. Ce qu'il faut c'est créer un environnement politique transparent, favorable et cohérent qui, d'une part, contribue à rendre l'agriculture plus rentable et, de l'autre, facilite la prestation durable de

services bancaires au secteur agricole. En outre, il faut tenir compte de l'important élément qu'est le développement institutionnel. Les efforts faits pour atteindre ce résultat au niveau central seulement se sont rarement soldés par un succès. Les organismes locaux qui fournissent des services financiers au niveau de l'exploitation sous forme de services d'épargne ou de prêts représentent l'un des moyens les plus prometteurs de créer un système financier viable et durable à l'appui des petits exploitants. Leur intégration éventuelle dans les institutions faitières et/ou leur liens efficaces avec des banques existantes reste à la fois un enjeu et un préalable, si l'on veut étendre la portée des services financiers aux populations rurales.

Il existe dans l'ensemble du système des domaines qui appellent une attention spéciale. L'objectif de l'initiative FAO/GTZ est d'essayer d'attirer cette attention par une série de publications qui commence par le présent volume introductif et sera suivies d'autres dont les titres sont donnés ci-dessous:

- i. Le financement agricole: ajuster les politiques: ce volume relève le défi de la mise en place d'une plate-forme de dialogue politique, d'un mécanisme de formulation des politiques et d'un système de mise en application de ces politiques qui consentent de prêter des services financiers compatibles avec les besoins des agriculteurs et qui favorisent des opérations institutionnelles rentables.
- ii. Meilleures pratiques de crédit agricole: cet ouvrage résume l'expérience de plusieurs pays relativement à la façon la plus prometteuse d'organiser et d'appliquer des pratiques de financement agricole.
- iii. Sources de fonds du crédit agricole: cette publication analyse les avantages et les désavantages de différentes façons de financer le crédit agricole.
- iv. Règles prudentielles et contrôle du financement agricole: il s'agit d'un autre aspect essentiel du maintien durable des services financiers, en raison notamment de l'importance de sauvegarder les dépôts d'épargne des populations rurales pauvres.
- v. Renforcer la bancabilité et les capacités de gestion financière des ménages ruraux: cet ouvrage tente de répondre à l'une des principales préoccupations concernant les prêts octroyés aux populations rurales, notamment le fossé éducationnel/culturel qui se

creuse souvent entre les clients ruraux et le personnel de la banque, ainsi qu'à des questions comme la discrimination entre les sexes.

Les questions relatives à la spécificité de chaque sexe en matière de financement agricole mettront en évidence les difficultés particulières auxquelles se heurtent notamment les femmes rurales lorsqu'elles cherchent à obtenir des services financiers compatibles avec leurs responsabilités de productrices agricoles et surtout d'aliments. Elles seront examinées, le cas échéant, dans plusieurs des publications indiquées ci-dessus.

- Adams, D. W., 1995. From Agricultural crédit to Rural Finance. *Quarterly Journal of International Agriculture*, Vol. 34, N° 2, pp. 109-120. Francfort, avril-juin 1995.
- Adams, D. W., Graham, D. H. et Von Pischke, J. D., 1984. *Undermining Rural Development with Cheap crédit*. Westview Special Studies in Social Political and Economic. Westview Press, Boulder, Colorado.
- Adams, D. W. et Vogel, R. C., 1986. Rural Financial Markets in Low-income Countries: Recent Controversies and Lessons. *World Development*, 14 (4), pp. 477-487.
- Banque Mondiale, 1995 *Global economics prospects and the developing countries*, Washington, D.C.
- Binswanger, Hans P. et McIntire John, 1987. Behavioural and Material Determinants of Production Relations in Land-Abundant Tropical Agriculture. *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 36, N° 1, pp. 73-99.
- Caprio, Gerald, Folkerts-Landau David et Lane, Timothy D., éditeurs, 1994. *Building Sound Finance in Emerging Economies*, pp. 1-17. Fonds monétaire international, 1994.
- Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, (GCRAI), 1994. *Rapport annuel 1993-1994 du GCRAI*. Washington.
- Eicher, C. K., 1993. Revitalizing the CGIAR's System and NARs in the Third World In *Pour un NOUVEAU dynamisme des systèmes de recherche nationaux et internationaux*, pp. 41-57.
- FAO, 1995a. *Situation de l'alimentation et de l'agriculture 1995*, FAO, Rome.
- FAO, 1995b. *Rapport de la sixième consultation technique sur le programme de développement du crédit agricole (SACRED)*, FAO, Rome.

FAO, 1994. *Structural Adjustment and the Provision of Agricultural Services in Sub-Saharan Africa*, FAO, Rome.

Office allemand de la coopération technique, (GTZ) Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, 1996. *Agricultural Finance - A Review*, a report to FAO.

Honey, J., 1992. *Savings and Money Management - Relegating credit to a Second Rank Role in Rural Zambia*. Rapport préparé pour l'AGSM, FAO, Rome.

Laure, M., 1973. *Training for Agricultural Services*. Document présenté au séminaire de la FAO sur le crédit rural pour des pays désignés du Proche-Orient, FAO, Rome.

Mundlak, Yair, Larson Don, Crego, *et al.*, 1995. *Agricultural Development: Issues, Evidence and Consequences*. Document préparé pour le congrès de l'AISE à Tunis, décembre 1995.

Rask, Normal, 1991. *Dynamics of Self-Sufficiency and Income Growth in National and Regional Self-Sufficiency Goals - Implications for International Agriculture*, édité par F.J. Ruppel et E-D. Kellogg, pp. 167-180. Lynne Rienner Publishers, Boulder.

Roberts, R. A. J., 1975. Rôle of crédit - Farm Development. *FINAFRICA Bulletin II-1975(2)*.

Roberts, R. A. J., 1980. Applied Research and Training in Agricultural crédit Institutions. Howell, John ed. *Borrowers and Lenders*, ODI London.

Roberts, R. A. J., et Dick, W. J. A., 1991. *Strategies for Crop Insurance Planning*, FAO, Rome.

Salehuddin, A. et Shafiqur, R., 1991. *Organisation and Management of Agricultural Services for Small Farmers in Asia*, FAO, Rome et CIRAD, Dhaka.

- Schiff, Maurice et Alberto Valdes**, 1995. *The Plundering of Agriculture in Developing Countries*. Finance and Development, pp. 44-47. Banque Mondiale. Washington, D.C. mars, 1995.
- Spencer, Dustan S. C.**, 1994. *Infrastructure and Technology Constraints to Agricultural Development in the Humid and Subhumid Subtropics of Africa*. EPTD Discussion paper N° 3, IFPRI, Washington D.C. Août 1994.
- Stein, Howard**, 1994. Theories of Institutions and Economic Reform in Africa. *World Development*, Vol. 22, N° 12: pp. 1833-1849.
- Timmer, C. P.**, 1994. Food Prices and Agricultural Development: The Relevance of the Asian Expérience in Africa. *Agriculture and Rural Development*, p. 13-19. Technical Centre for Agriculture and Rural Coopération - CTA, Francfort, 1/94.
- Yaron, J.**, 1992. Successful Rural Finance Institutions. *Discussion paper N° 150*, Banque mondiale, Washington DC.